
MUNICIPALITE

REPONSE

à la question de Mme la Conseillère communale Verena Berseth déposée le 8 mai 2008 :
"Les jardiniers de la Ville sont-ils formés pour l'utilisation de produits phytosanitaires"

Renens, le 30 mai 2008/AP/md

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 8 mai 2008, Mme la Conseillère communale Verena Berseth a formulé la question suivante :

"Les jardiniers de la Ville sont-ils formés pour l'utilisation de produits phytosanitaires ?".

Réponse :

Cinq collaborateurs du Service Environnement et Maintenance sont en possession du permis d'utilisation de produits de traitement.

Concrètement, nos jardiniers ne traitent plus les bords de routes, places ou chemins. Ils utilisent des produits à toxicité réduite respectant la faune et la flore pour les arbres, gazon et massifs, notamment la lutte intégrée et biologique telle que l'utilisation de prédateurs naturels par exemple les coccinelles.

De par leur milieu proche de la nature, nos jardiniers communaux ont la fibre écologique et respectent autant la loi sur les produits chimiques que le cycle naturel des insectes et autres ravageurs.

Par cette réponse, la Municipalité estime avoir répondu à la question de Mme la Conseillère communale Verena Berseth.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ